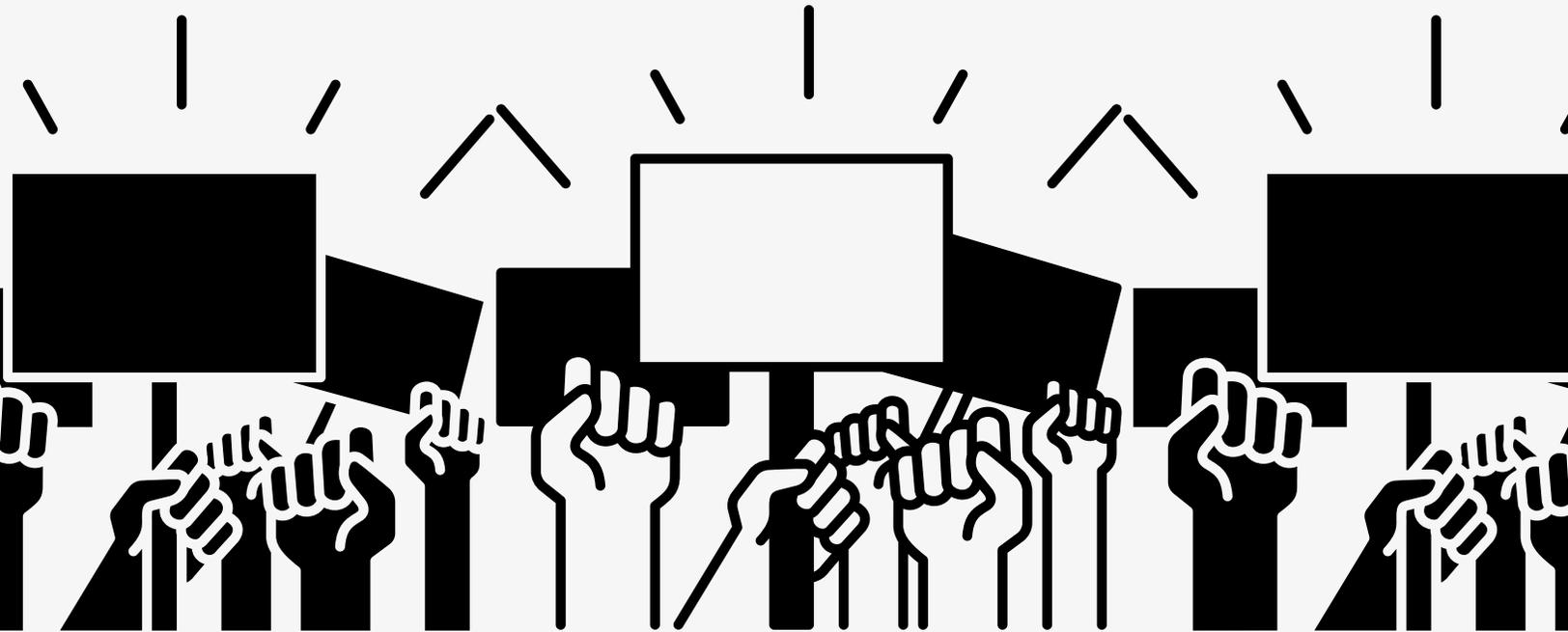


GUIDE PRATIQUE DE MOBILISATION EN VUE DES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES 2022

LA PAUVRETÉ, PARLONS-EN!
ET RÉCLAMONS DES ENGAGEMENTS FORTS!



DANS QUEL CADRE ON SE MOBILISE?

Des prix qui s'envolent

Le Québec fait face à une forte hausse du coût de la vie, avec des taux d'inflation jamais vus dans les 30 dernières années. Facture d'épicerie, frais de déplacement, loyer... tout augmente. Pour plusieurs, il est tout simplement impossible de joindre les deux bouts.

Une pandémie révélatrice

La crise de la COVID-19 a été particulièrement difficile pour les personnes en situation de pauvreté. À plusieurs reprises, le gouvernement a démontré son indifférence à leur égard. Par exemple, aucune aide financière supplémentaire n'a été accordée aux personnes assistées sociales pendant les 22 premiers mois de la pandémie, malgré les coûts additionnels et les ruptures de service qu'elles ont dû encaisser.

Par ailleurs, la pandémie nous a rappelé l'importance des services publics et des programmes sociaux. Mais elle a aussi révélé leur sous-financement chronique et accéléré le virage numérique, qui en réduisent la qualité et l'accessibilité.

L'urgence d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté

Le 3e plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté vient à échéance en 2023. Aucun des plans d'action n'a jusqu'ici vraiment contribué à faire reculer la pauvreté au Québec. Ce sont encore 800 000 personnes qui n'arrivent même pas à couvrir leurs besoins de base.

Il est donc impératif que le 4e plan de lutte contre la pauvreté soit ambitieux et fasse partie des priorités du prochain gouvernement.

PLAN DE LUTTE ET RESPONSABILITÉS GOUVERNEMENTALES

LA LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Depuis 2002, en vertu de la loi, le gouvernement du Québec doit mettre en place et mettre à jour régulièrement un plan de lutte pour identifier l'ensemble des mesures qu'il entend déployer pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

EXEMPLES DE RESPONSABILITÉS DU QUÉBEC SUR LES ENJEUX DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE :

- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de lutte contre la pauvreté;
- Hausser le salaire minimum et légiférer sur les normes du travail;
- Fixer les montants des prestations d'assistance sociale;
- Agir contre les préjugés;
- Encadrer:
 - l'aide financière aux études
 - la Régie des rentes
 - les assurances publiques (CNESST, SAAQ, IVAC, etc.);
- Administrer des services publics accessibles et qui répondent aux attentes des citoyen·nes.

CE SONT DONC LES ÉLU·ES QUI ONT LE POUVOIR ET LA RESPONSABILITÉ DE DÉCIDER DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ.

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES SONT DES MOMENTS PROPICES POUR ESSAYER DE RAMENER CET ENJEU À L'AVANT-SCÈNE ET D'ALLER CHERCHER DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA PART DES CANDIDAT·ES DES DIFFÉRENTS PARTIS.



QUEL EST LE RÔLE DU COLLECTIF DANS CE CONTEXTE?

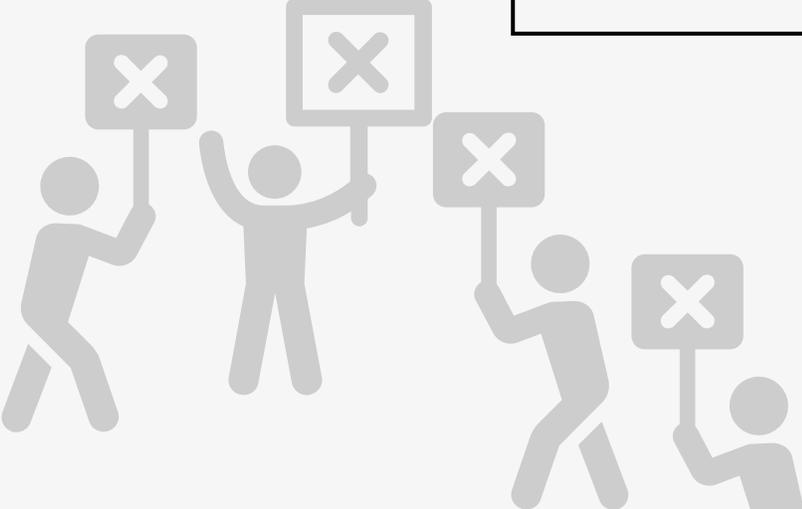
Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est une coalition d'organisations nationales et de collectifs régionaux qui agit AVEC les personnes en situation de pauvreté en vue de jeter les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté, plus égalitaire et riche de tout son monde.

Pour le Collectif, cinq cibles prioritaires devraient guider le gouvernement :

- Le rehaussement des protections publiques à la hauteur de la Mesure du panier de consommation;
- Le rehaussement du salaire minimum à 18 \$ l'heure;
- La réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches;
- La mise en place d'une campagne sociétale pour contrer les préjugés sur la pauvreté;
- L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

REVENDEICATIONS CIBLÉES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS

Pour les élections 2022, les membres du Collectif ont décidé de mettre plus particulièrement de l'avant trois revendications afin d'obtenir des engagements clairs et forts :

Couverture des soins dentaires et de la vue par la Régie de l'assurance maladie du Québec	Indexation trimestrielle des prestations d'assistance sociale	Élargissement du programme de Revenu de base à l'ensemble des personnes assistées sociales
Ces soins coûtent très cher et sont souvent négligés malgré qu'ils soient essentiels.	Si les prestations des personnes assistées sociales étaient ajustées tous les trois mois en fonction de l'inflation, elles seraient plus conformes à l'augmentation réelle du coût de la vie.	Cette mesure leur permettrait : <ul style="list-style-type: none">• de recevoir des prestations sur une base individuelle;• d'avoir accès à un revenu avoisinant la Mesure du panier de consommation;• de pouvoir augmenter leurs revenus de travail.
La négligence des soins dentaires et de la vue peut mener à de l'exclusion économique (difficulté à trouver un emploi) et sociale (préjugés).		
Le manque de soins dentaires a des conséquences graves sur la santé des individus (difficulté à mastiquer, problèmes de digestion, infections, problèmes cardiovasculaires ou respiratoires, etc.), lesquelles peuvent affecter grandement la dignité ainsi que la qualité et l'espérance de vie		

ON PASSE À L'ACTION!

PARLER ET FAIRE PARLER DE PAUVRETÉ, AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Les personnes en situation de pauvreté sont les mieux placées pour parler de pauvreté. Elles peuvent conscientiser les candidat-es et la population à leur réalité et les éveiller aux préjugés et aux inégalités auxquels elles font face.

Voici des idées d'action pour parler et faire parler de pauvreté AVEC les personnes en situation de pauvreté.

Avant toute chose, se préparer collectivement!

Parmi les trois revendications ciblées par le Collectif, est-ce qu'il y en a une qui nous rejoint particulièrement ?

OU

1. Discuter et choisir ensemble de quoi nous voulons parler et faire parler : quelle est la situation, en lien avec la pauvreté, qui a le plus grand impact dans la vie des personnes impliquées dans notre groupe?
2. Réfléchir ensemble aux pistes de solutions collectives possibles : qu'est-ce qui pourrait être mis en place par le gouvernement pour améliorer cette situation?

Parler de pauvreté!

Il y a différentes façons de prendre la parole et de porter notre message dans l'espace public :

- Écrire une lettre ouverte - quelques trucs sont présentés dans le *Guide pour texte d'opinion dans les médias*, disponible ici : <https://3.ly/ajZRO>;
- Intervenir lors d'un rassemblement ou d'une conférence de presse;
- Partager des vignettes ou de courts clips vidéo sur les réseaux sociaux.

Faire parler de pauvreté!

À partir du travail de réflexion collective, quelles questions voulons-nous poser aux candidat-es pour les amener à parler de pauvreté?

POUR S'INSPIRER :

le Collectif a envoyé un questionnaire aux partis politiques pour connaître leurs intentions sur la hausse du coût de la vie, le Revenu de base, les programmes d'Aide sociale et de Solidarité sociale, le salaire minimum, l'accès aux services publics et le prochain plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté (pauvrete.qc.ca/elections2022).

Ces questions peuvent être posées lors de débats entre les candidat-es ou à l'occasion d'une rencontre à leur bureau. Ce sont aussi de bons moments pour réclamer des engagements fermes!

MANIFESTER CONTRE LA PAUVRETÉ!

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome organise une manifestation nationale, dans le cadre de la campagne électorale, sous le thème *Engagez-vous pour le filet social*. L'action aura lieu le 29 septembre à Montréal. Pour plus d'infos : <https://3.ly/ajPbB>

Merci de partager les photos et les vidéos de vos actions avec le Collectif!
communications@pauvrete.qc.ca
ou écrivez nous sur Facebook
[/collectif.quebecsanspauvrete](https://www.facebook.com/collectif.quebecsanspauvrete)